



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 14 décembre 2016

Lancement du Réseau français d'incubateurs et d'accélérateurs touristiques

Le Réseau national d'incubateurs et d'accélérateurs touristiques porté par la Direction générale des entreprises (DGE) a été lancé le 6 décembre 2016 à Bercy, en présence de Martine PINVILLE, secrétaire d'État chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire et d'une cinquantaine de représentants de structures d'accompagnement d'entreprises. Par cette initiative, la France devient le premier pays à se doter d'un tel réseau et peut conforter son avance en termes d'innovation touristique.

La DGE concrétise également, avec l'ensemble des partenaires présents, une des recommandations majeures de l'étude [« L'innovation dans le tourisme : diagnostic et perspectives »](#) conduite en 2016 qui insistait sur la nécessité d'intensifier les actions de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat et la mise en réseau des structures d'accompagnement. Cette stratégie s'inscrit d'ailleurs pleinement dans la feuille de route de Martine Pinville en termes de développement de la qualité de services et des offres touristiques.

Les objectifs du réseau, partagés par les représentants de l'écosystème de l'innovation touristique sont les suivants:

- créer un écosystème performant, dédié à l'accompagnement des entreprises touristiques innovantes en développant une synergie nationale entre les acteurs pour gagner en compétitivité ;
- susciter l'esprit d'innovation et la mise en place de structures d'accompagnement sur l'ensemble du territoire ;
- renforcer la visibilité des entreprises innovantes et des structures d'accompagnement pour favoriser les partenariats.

Le 6 décembre, une dizaine de structures d'accompagnement créées ou émergentes sur le territoire a été présentée, notamment l'accélérateur de la région Occitanie et de Nîmes Métropole ainsi que le projet d'incubateur de la région Grand Est. Ce premier recensement des initiatives a permis de cerner les attentes diversifiées des membres de ce réseau : méthode et échanges de bonnes pratiques, accompagnement et ingénierie, veille, expérimentation, formation, animation, communication et promotion, ouverture à l'international.

La prise en compte de ces besoins va se concrétiser en 2017 dans un programme de travail piloté par la DGE. Deux axes sont d'ores et déjà opérationnels:

- L'ouverture d'une plateforme collaborative en ligne qui préfigure la création d'un centre de ressources, grâce à la mise en commun de documents et d'un calendrier événementiel collectif ;
- La mise en œuvre du partenariat conclu entre la DGE et le Welcome City Lab, l'incubateur de la Ville de Paris dédié au tourisme, afin que les membres du réseau puissent bénéficier de l'expérience de ce premier incubateur touristique créé en 2013, grâce à la diffusion d'un guide méthodologique et à un appui en ingénierie pour affiner les contours des différents projets.

Dans le cadre de sa stratégie en faveur du tourisme et en lien avec la démarche de la French Tech, la DGE apportera à ce réseau un soutien logistique et se placera comme un facilitateur en établissant plusieurs



partenariats « clefs », notamment avec la Caisse des dépôts et consignations, Bpifrance, la Fédération Nationale du Crédit Agricole en lien avec son initiative Village by CA et Tourisme et Territoires.

Plus largement, ce réseau se veut ouvert à toute initiative innovante et a vocation à s'enrichir de nouveaux acteurs qui pourront émerger sur les territoires.

Contact Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Alexandra Chapon - 01 79 84 30 58

Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la Direction générale des entreprises (DGE) élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

